

PV de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 11 mars 2023

Début de l'AG : 10h
Nombre de présents : 36

A l'ordre du jour de cette assemblée :

- Rapport moral et d'activité 2022
- Bilan financier 2022 et affectation du résultat
- Orientations et budget prévisionnel 2023

1 - Rapport moral et d'activité 2022

Le rapport d'activité (année civile 2022) est présenté par Jacques Bernardin, Président du GFEN. Il s'appuie sur le document *Rapport d'activité* remis pour cette AG (réalisé par Jean Bernardin) et un diaporama illustrant les différents items abordés.

a- Le contexte socio-politique

Dans un contexte national marqué par une séquence électorale, le GFEN a été sollicité par différents partenaires (syndicats, associations, partis politiques...) pour travailler sur le sens de l'éducation et les finalités de l'école. Sur un plan général, ces élections -outre le fort taux d'abstention- montrent la corrélation entre territoires défavorisés et vote à l'extrême droite. Former à la citoyenneté passe par ***l'ouverture aux autres***, la capacité de débattre avec respect dans le souci de justice et de recherche du bien commun. Solidarité et coopération à tous les étages, comme y insistent les textes officiels faisant toujours loi, voilà qui mérite une attention permanente.

b -La politique éducative

La nomination d'un nouveau ministre laissait espérer du changement mais les espoirs ont été déçus : salaire des enseignants négociés en contrepartie de services en sus, priorité aux fondamentaux, extension des évaluations... Ces mesures concourant à une privatisation fonctionnelle de l'enseignement public, mis en concurrence à l'interne comme à l'externe, de façon déloyale. L'Éducation se trouve asservie aux exigences économiques, dans une vision bipolarisée des besoins de formation tels que projetés à l'horizon 2030 (Étude France Stratégie/DARES, mars 2022). En 2022, les mouvements pédagogiques ont vu l'amputation de moitié de leur subvention, nous conduisant à renoncer à notre unique détachement à la rentrée de septembre et à réduire de moitié le poste de comptabilité pour sauvegarder notre structure.

c- L'activité du GFEN

Sans rattraper le niveau 2019, l'activité repart. La chute des actions *Éducation nationale* (- 38 % par rapport à 2021) est compensée par une hausse des actions avec d'autres institutions (5.515 journées de formations, soit +43 %) . En 2022, le GFEN est intervenu auprès de **7.903 personnes** (7.340 en 2021), soit **9.293 j. de formation** (+ 5 %).

Les conférences-débats publics et stages de formation de 6 à 42 heures ont rencontré **plus de 5 000 formateurs et enseignants** en 2022. De nombreux ateliers d'écriture ont été menés dans des classes (tous niveaux), par des militants de secteurs et groupes locaux.

- **Actions dans l'Education Nationale**

Dans ce cadre, elles ont touché 2.885 personnes, soit **2.210 journées de formation**. Le GFEN est intervenu dans la formation initiale des **INSPE** d'Aquitaine, de Franche-Comté, Strasbourg, Créteil, CVL, Toulouse et Pays-de-Loire. Elles s'inscrivaient dans le cadre du CAPÉ (modules « Partenariat et connaissance des associations partenaires de l'école ») ou en contribution aux formations des Master 1 et 2.

Le GFEN est aussi partenaire des sciences de l'éducation des **Universités** Paris8 (Master Médiascol) et de Nanterre. Pour la formation continue en REP+, le GFEN a mené des actions sur les académies de Lille, Besançon (enseignants spécialisés), Strasbourg, Créteil, Rouen.

Des formations ont eu lieu dans les académies de Bordeaux (psychologues), Toulouse (CAPPEI, stages d'écoles), Créteil (Montreuil, Fontainebleau, Savigny-le-Temple et Aubervilliers), Lyon (Vénissieux, Vaulx-en-Velin) et Marseille (stage DRAJES, Manosque).

Cela, sans parler de l'action quotidienne par les membres du GFEN formateurs à divers niveaux : PEMF, CPC), titulaires du CAFFA (second degré), formateurs en INSPÉ.

- **A la demande d'autres institutions, associations, syndicats...**

Elles ont concerné **5.186 participants** (contre 3.110 en 2021), soit **5.515 j/f** (60% de notre activité en 2022).

Parmi les institutions et associations nous ayant sollicité, on relève :

- Organismes, Instituts... : ETSUP (École Supérieure du Travail Social), IRTS (Institut Régional du Travail Social), PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), Union Rationaliste, SOFPHIED (Société Francophone de Philosophie de l'Education), DRAJES (**Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**), CFA-BTP (Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment), ACT (Approches Culture et territoire - Marseille) / Kairé (Accès à la culture pour tous -Toulon), CSF (Confédération Syndicale des familles) ...

Collectivités territoriales : Conseils départementaux (Gironde, Val-de-Marne), municipalités (Besançon, Ivry, Villefranche du Lauragais, Cordes-sur-Ciel, Avon, Bois-le-Roi) pour la formation d'accompagnateurs à la scolarité, la formation des personnels en reconversion professionnelle, la prévention et lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire (PEDT - PRE), la formation à la conception et l'animation d'ateliers d'écriture et de création.

Centres sociaux, pôles Jeunesse, MJC, CAF, bibliothèques et médiathèques... : Médiathèques (Montauban, de la Drôme et de l'Isère), Maisons de quartier (Lorient, Ivry, Provins) pour la formation à l'accompagnement à la scolarité, la formation à la conception et l'animation d'ateliers d'écriture.

Associations socioculturelles : Lutte contre les discriminations et le racisme. Relations école - familles : pour une coéducation. Ateliers d'écriture (poétique, théâtrale, professionnelle)_Création / inclusion : enjeux des pratiques culturelles.

Associations et mouvements d'éducation populaire : CAPÉ (Aquitaine, Franche-Comté, Centre Val-de-Loire, à Strasbourg, Lyon, Toulouse) - AFEF, APMEP, Ligue de l'Enseignement, Éclaireurs, OCCE, FOL, CEMEA, ICEM, FESPI, CRAP

Thématiques : lutter contre les discriminations dans et autour de l'école, créer les conditions de l'entrée de tous les enfants dans les apprentissages, réduire les inégalités, restaurer la confiance des parents dans leur rôle éducatif, aide aux devoirs et accompagnement à la scolarité, concevoir et animer des ateliers d'écriture, l'auto-socio-construction dans l'apprentissage des langues

Syndicats enseignants : Sud Education, FSU, SNUipp, CGT Educ... Interventions (stages et colloques syndicaux départementaux, régionaux, nationaux) sur les questions des pratiques pour (re)mobiliser les élèves, contribuer à l'émancipation.

- **2022, année de centenaire de l'Education nouvelle**

Actualité de l'Education Nouvelle - Pédagogies alternatives et syndicalisme : quelles pratiques émancipatrices ? - Quelle formation pour quel métier ? - Quels « fondamentaux » pour une école démocratique et émancipatrice ? - L'école face aux inégalités : comprendre les mécanismes de l'échec scolaire pour enseigner autrement. - Quelles démarches d'enseignement-apprentissage ? - Entrer dans le métier (pour les néo-titulaires) : enseigner, c'est concevoir. - Évaluer : pour quoi ? Comment ? - Liberté pédagogique et enseignant concepteur...

- **A l'initiative du GFEN**

Ces actions représentent **un quart** du volume d'activités 2022 (26 %) : plus de 1.600 pers. soit 2.400 j. de formation. **Certaines en partenariats** (OZP, Café Pédagogique, SNUipp, Groupe Roman d'Education Nouvelle, Chronique Sociale, associations d'ateliers d'écriture), ont reçu le soutien du MEN, du conseil départemental du Val de Marne ou la municipalité d'Ivry-sur-Seine où se situe le siège national du mouvement.

Des actions à caractère local/régional : Stages à l'initiative des secteurs (Maternelle, Langues, Écriture, Arts Plastiques, Philosophie, Institut Henri Wallon) et des groupes locaux, centrés sur la préparation de la rentrée scolaire, journées et week-end de formation à l'animation qui se déroulent hors horaires scolaires.

A l'International

LIEN : Réunions de fonctionnement du réseau - Participation à l'écriture du manifeste Convergence(s) - Biennale de l'Education Nouvelle à BRUXELLES. En **SUISSE :** atelier concernant les Droits des enfants, animé par le réalisateur documentariste Marc-Henri Wajnberg autour du film « Kinshasa Now ». En **POLOGNE :** participation à l'AG de l'Association Internationale Korczak, atelier d'écriture sur « *les Droits de l'enfant et les discriminations* » à PIASTOW, conférences sur les Droits de l'Enfant – Sénat de la République de Pologne. Visite à TREBLINKA pour honorer la mémoire de Janusz Korczak. Accueil d'Augustin Brutus (Inde, responsable de l'ONG : INDP) envisager des projets de coopération et de formation sur d'autres continents, en particulier l'Afrique.

Participation du GFEN au projet inter-associatif (CEMEA - CRAP – ICEM – GFEN – FESPI – FIMEM – LIEN - FICEMEA) : **BIENNALE DE L'EDUCATION NOUVELLE « Convergence(s) »** BRUXELLES (du 22 oct. au 2 nov. - 500 participant.es. – 23 pays)

Stages du Secteur Langues : Association « LIRE et ECRIRE » BRUXELLES (2 à 3 jours : fév./sept./nov.), Harmonisation sociale Schaerbeek - BRUXELLES (2 au 4 nov.), CRIPEL (Centre régional pour l'Intégration des personnes Étrangères) - LIÈGE (27 avril)

- **Publications et dissémination des idées**

Quatre numéros de la revue **Dialogue**, n°26 de la revue **Graffite** du secteur Arts Plastiques, Parution du livre **L'Éducation Nouvelle – répondre aux défis éducatifs et sociaux de notre temps** Chronique Sociale, oct 2022.

Actualisation du Site national (www.gfen.asso.fr) : Renforcement des rubriques « Pratiques », dossiers thématiques, veille scientifique. 4 lettres d'informations par an, 4 lettres aux adhérents. Ces informations sont relayées et complétées par les **sites de groupes et secteurs** : <http://gfenlyonnais.free.fr/>, www.gfenprovence.fr, <http://gfen.langues.free.fr>, <http://ma-medioni.fr>, <http://ecrituregfen.org> <http://atelierdecrituregfen.over-blog.com/>

d - Mise en perspective

Comme pour d'autres associations, l'activité reprend doucement et tend à croître avec une part accrue aux actions avec d'autres représentant près de 60 % de nos actions. La décline des ventes de nos publications n'est pas enrayée. La baisse drastique des subventions du Ministère nous a contraints à diminuer la masse salariale en cessant le détachement. Avec moins d'opportunités d'initiatives publiques et de formations, les adhésions ont elles-aussi fléchi.

Heureusement, nous disposons de solides partenariats : collectivités publiques, centres de formation, UFR en sciences de l'éducation, les associations d'éducation populaire, les syndicats enseignants.

Malgré tout, nos idées avancent et essaiment dans le monde, preuve en est le développement du mouvement Convergence(s) et la Biennale qui s'est déroulée à Bruxelles, afin de populariser l'Education Nouvelle, dans la richesse de sa pluralité d'expression et sur la scène internationale.

Vote sur le rapport moral et d'activités 2022

Votants : 36 à jour de leur cotisation

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Rapport adopté à l'unanimité

2 - Rapport financier 2022 et budget prévisionnel 2023

- **Rapport financier**

Dominique Piveteaud, nouveau trésorier depuis le congrès de 2022, présente les grandes lignes du budget 2022. Il commence par remercier les trésoriers des groupes et secteurs pour le renvoi rapide des comptes afin de les intégrer dans le budget national ainsi que toutes les personnes ayant œuvré à ce bilan. Il spécifie que ce bilan ne concerne que les établissements et détaille les différents éléments du dossier (cf. diaporama joint).

Le résultat 2022 fait apparaître un déficit de 23 092 €, ce qui ne signifie pas que le compte soit à découvert puisque les dons (40 000 €) de plusieurs groupes et secteurs ont permis d'équilibrer le budget. Les charges s'élèvent à 209 102 € et les produits à 186 010 €, soit pour le siège : 193 022€ de charges et 166 598 € de produits. La masse salariale a un peu baissé par rapport à l'an passé en raison du renoncement au poste de détaché (-4 mois de salaires). L'impact sera plus important en 2023. Au niveau des produits, un comparatif de 2020 à 2022 fait apparaître une baisse des interventions facturées, une hausse des participations, une baisse importante des subventions (-45 000 € entre 2020 et 2022), une stabilité au niveau des ventes de livres et revues. On notera la part importante du bénévolat : 416 352 € qui montre que le mouvement s'appuie essentiellement sur l'implication des adhérents. Cette évaluation permet d'argumenter lors des demandes de subventions.

Pour l'ensemble du mouvement, les avoirs s'élèvent à 290 374 € qui se répartissent de la façon suivante : 140 688 € pour les établissements, 70 890 € pour les associations, 78 796 € pour le siège national. Ce qui fait apparaître qu'on a une année d'avance de fonctionnement (l'idéal serait d'en avoir deux).

- **Affectation du résultat 2022**

Résultat : -23 092 €

Pour le siège : -26 424 € Pour les établissements : 3 332 €

- **Budget prévisionnel**

Il a été calculé dans l'hypothèse de l'embauche de deux salariés (référence au montant du bénévolat), à savoir un détaché pour maintenir les relations avec l'institution et l'activité du mouvement et un chef de projet qui permettrait de coordonner l'ensemble et un suivi plus serré des actions. Il devient nécessaire de pouvoir anticiper et se projeter. Dans ce budget prévisionnel, la masse salariale représenterait alors environ 53 % des charges qui seraient équilibrées par des subventions ramenées à la hauteur de ces prévisions (50% des produits soit 170 000 €).

Votes sur le compte de résultat, son affectation et le budget prévisionnel

1 - Vote des comptes de l'exercice clos

Votants : 28 à jour de leur cotisation

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Comptes adoptés à l'unanimité des votants

2 – Vote affectation du résultat

Votants : 28 à jour de leur cotisation

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Affectation votée à l'unanimité des votants

3 – Vote du budget prévisionnel

Votants : 28 à jour de leur cotisation

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Refus de vote : 0

Budget voté à l'unanimité des votants

Fin de l'AG : 12h